

DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR
ARRONDISSEMENT DE DREUX
CANTON D'EPERNON
MAIRIE DE COULOMBS

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 02 JUILLET 2018

COMPTE-RENDU

Coulombs, le 02 Juillet 2018

Ordre du jour :

- Point sur le compte rendu précédent
- Compte rendu : commissions et syndicats
- Point sur la SEM : effectifs, bilan financier
- Bibliothèque : demande de subvention
- Travaux : projet cœur de village et entretien général de la commune (chemins et routes, trottoirs,...)
- Déviation des communes de Nogent-le-Roi, Coulombs et Lormaye
- Questions diverses

Le 2 juillet 2018, les membres du Conseil Municipal de la commune de Coulombs, légalement convoqués le 22 juin 2018, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean-Noël MARIE.

Sont présents : M. Jean-Luc MARTIN, Mme Nicole DUSSIDOUR, M. Paul LE RAVALLEC, M. Daniel GUILLY, Mme Jacqueline FOUQUET, M. Arnaud SANCHES, Mme Catherine MARIE, M. Roland PETIT, Mme Agnès COCHE et Mme Valérie MONOT.

Mme Nathalie ANDREU est absente et a donné pouvoir à M. Jean-Noël MARIE

M. Didier LE BARS est absent.

A l'unanimité, Mme Catherine MARIE est nommée en qualité de secrétaire de séance. La séance débute à 20h02.

COMPTE RENDU : COMMISSIONS ET SYNDICATS

Syndicat du Bassin Versant des 4 rivières (SICME) : M.GUILLY

Lors des fortes précipitations du mois de juin et pour éviter des inondations, les vannages ont été régulés en accord avec le garde-rivière.

M.GUILLY remercie M.BRUNET pour sa collaboration et sa participation.

SIRP : M.PETIT

L'effectif de l'école maternelle est en hausse : 102 élèves sont attendus à la rentrée.

L'effectif de l'école primaire est stable : 158 élèves.

L'ASPEE (l'association des parents d'élèves) a fait un don à la coopérative scolaire, il est de 10 euros par enfants.

SIEA : M.PETIT et M.MARTIN

Le regroupement de syndicats a été étudié et approfondi. Il pourrait aboutir

CCPEIDF Commission enfance : Mme MARIE

L'harmonisation des tarifs des centres aérés sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes est en cours.

Il est proposé de lisser les tarifs sur 3 ans sauf si la hausse s'élève à plus de 20% dans ce cas, ils seront lissés sur 5 ans pour éviter de faire subir une augmentation trop importante aux familles.

Il a été abordé le paiement par les familles à la présence effective des enfants et non au forfait.

La prochaine réunion sera le 12 juillet 2018.

CCAS / Repas des anciens : Mme MARIE

Vendredi dernier, 109 personnes invitées étaient présentes au repas des seniors, offert par la commune, au restaurant la Grange situé au Haras de Bory à la Boissière-Ecole.

POINT SUR LA SEM : EFFECTIFS, BILAN FINANCIER

La commune détient 1.700 actions.

L'effectif actuel est de 21 professionnels de santé.

Deux baux en cours existent :

- SISA DE L'ABBAYE
- SCM SAUGIS (dentistes)

Le chiffre d'affaires de l'année 2017 enregistré s'élève à 74.631€ et le résultat net est de 7.737€.

L'installation d'un système de climatisation projeté a été réalisée cette année pour un montant de 20.000€.

M. Le Maire rappelle que les comptes sont déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Chartres et sont consultables par tout intéressé qui pourrait en faire la demande. L'ensemble des documents relatifs à l'approbation des comptes annuels est transmis à la Préfecture d'Eure-et-Loir comme le prévoit l'article L1524-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M.Le Maire rappelle que la SEM détient en placement plus de 60.000€. Cette épargne a été constituée en 5 ans.

BIBLIOTHEQUE : DEMANDE DE SUBVENTION

Avec la participation du Conseil Départemental, la commune participe depuis 6 ans au Festival du Légendaire. Chaque année plus d'une centaine de personnes y participent. La Bibliothèque de Coulombs sollicite la municipalité pour subventionner ce projet à hauteur de 500€.

Après en avoir délibérés, les membres du Conseil approuvent à l'unanimité la demande de subvention et son montant.

TRAVAUX : PROJET CŒUR DE VILLAGE ET ENTRETIEN GENERAL DE LA COMMUNE (CHEMINS ET ROUTES, TROTTOIRS,...)

M. Le Maire fait un point sur les projets inscrits au budget 2018 :

- Pont de fer : le devis est approuvé, les travaux devraient être réalisés en juillet
- Signalisation de l'accès PMR de la Mairie : les travaux seront finis après la période des tontes et des travaux estivaux
- Columbarium : le devis a été approuvé, les travaux devraient être effectués en juillet
- Travaux de la bibliothèque : le devis est approuvé, les travaux sont planifiés en juillet
- Abris de bus pour la rue de la Louvière : le projet sera lancé en septembre
- Eglise et cœur de village : les travaux d'éclairage sont en cours et la partie VRD sera terminée en juillet.
- Le camion a été réceptionné.
- Acquisition de foncier : le dossier est en cours d'instruction
- Broyage : l'Entreprise GUINEDOT est intervenue. Un complément de broyage sera effectué au retour de l'employé communal.
- Des projets de rénovation doivent être étudiés pour les trottoirs rue de Paris, Grande rue et devant chez M. PAIN Chemin de la Grimpette

Concernant le Centenaire et la cérémonie du 11 Novembre, M.PETIT souhaite que le monument aux morts et les tombes des anciens combattants soient nettoyées et le fleurissement amélioré. La participation des enfants de Coulombs pour cette occasion est envisagée.

M.PETIT déplore l'état des trottoirs et leur utilisation pour stationnement.

M. Le Maire informe qu'une rencontre est prévue avec le Conseil Départemental pour la rue de Paris et la RD 116 qui traverse Chandelles.

DEVIATION DES COMMUNES DE NOGENT-LE-ROI, COULOMBS ET LORMAYE

Les travaux de la déviation reliant l'entrée de Chandelles et la route d'Épernon (RD4) devrait commencer la 2^{ème} ou 3^{ème} semaine de septembre. Les travaux vont durer entre 12 et 18 mois.

La mise en place d'une route submersible ou la création d'un ouvrage d'art reliant Chandelles et Lormaye sont toujours en phase d'étude. Le Conseil Départemental attend l'avis des services de l'Etat.

QUESTIONS DIVERSES

M. Le Maire informe les élus du projet de rénovation des berges le long du Moulin de l'Ecluse. Les travaux sont financés par la Fédération Départementale de Pêche et le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir.

M. PETIT informe que tous les enfants utilisant le car de ramassage scolaire aux SIRP devront être munis d'un badge à la rentrée. Les enfants devront être inscrits, même pour les utilisateurs occasionnels.

Mme COCHE informe qu'elle poursuit ses cours de français à Dreux au foyer ADOMA.

Mesdames SERREAU sont venues présenter leur projet aux élus de Coulombs. Elles souhaitent créer micro-crèche qui viendrait en complément des modes de gardes actuels.

La capacité d'accueil serait de 10 enfants, avec des horaires adaptés aux familles.

Le bassin de vie concerné représente 12.589 habitants (INSEE) dont 739 enfants de moins de trois ans.

Aujourd'hui, sur le même territoire 624 places sont proposées par les Assistantes Maternelles, sachant qu'il existe une halte-garderie à Nogent-le-Roi de 15 places à la journée. Cette dernière est ouverte de 8h à 17h30 et ferme pendant les vacances scolaires. A Lormaye une MAM a été créée dont la capacité est de 16 enfants par jour.

Un sondage effectué au cabinet des Sages-Femmes de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Coulombs démontre que 95% de futures mamans interrogées seraient prêtes à confier leur enfant à une micro-crèche, ce qui démontre une réelle attente des mamans à faire confiance à une structure collective.

Afin de rendre un vrai service aux familles, il pourrait être envisagé de mettre en place un partenariat avec la Maison de Santé Pluridisciplinaire. Des soirées à thème seraient organisées en présence d'un professionnel de santé. Les parents seront conviés afin de pouvoir échanger sur leurs doutes, leurs questionnements, ... :

- Soirée avec la diététicienne pour l'alimentation de l'enfant
- Soirée avec la psychologue sur les règles et limites

Mesdames SERREAU souhaiteraient ouvrir leur micro-crèche aux retraités de la commune afin qu'ils viennent partager des temps de journée.

La bibliothèque pourrait permettre aux enfants de s'ouvrir au monde des livres.

Enfin, un espace Snoezelen serait mis en place au sein de la micro-crèche. L'approche Snoezelen consiste tout d'abord à rechercher un état de bien-être. Cela passe par un environnement doux et la présence sécurisante d'un adulte. Ce moment est propice aux stimulations sensorielles faisant appel aux sens de l'enfant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h17.

M. Jean-Noël MARIE Maire de Coulombs - Conseiller Départemental du Canton d'Epernon

